

2017-UNAT-806, Maloof

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a soutenu que l'UNDT a correctement rejeté les revendications de l'appelant concernant le non-renouvellement de sa nomination et sa réaffectation comme non à recevoir car ils étaient barrés. Lors de l'annulation de son congé administratif, Unat a jugé que Undt a constaté correctement qu'il n'y avait pas de décision défavorable affectant ses conditions d'emploi. Unat a jugé que la décision de mettre fin à l'autorisation administrative et de ne pas poursuivre des mesures disciplinaires n'était pas une décision administrative en ce qu'elle n'avait pas de conséquences juridiques ou d'impact défavorables pour l'appelant. Unat a jugé que la décision de résilier le congé administratif n'était donc pas à recevoir *ratione materiae*. Unat a jugé qu'il n'y avait aucune base juridique pour que l'appelant reste en congé administratif. UNAT a noté que, même s'il y avait un motif inapproprié ou déraisonnable derrière la décision d'autoriser le contrat à expirer, l'appel a été dérangé. Unat a jugé que Undt a constaté à juste titre que l'appelant n'avait pas fourni de preuve de rassurance de la réaffectation à la République démocratique du Congo, cependant, en dernière analyse, ces questions n'ont fait aucune différence parce que son défi à la décision de non-relants était dans le temps. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UND.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le requérant a contesté la décision d'annuler son congé administratif sans avoir terminé l'enquête qui avait été lancée contre lui; le refus présumé de respecter les termes de sa réaffectation temporaire au Soudan; et la décision de ne pas renouveler son contrat. Undt a rejeté la demande dans son intégralité.

Principe(s) Juridique(s)

La caractéristique clé d'une décision administrative soumise à un examen judiciaire est que la décision doit produire des conséquences juridiques directes affectant les conditions de nomination d'un membre du personnel. Une décision de mettre fin à l'autorisation administrative et de ne pas poursuivre des mesures disciplinaires n'a pas de conséquences juridiques ou d'impact défavorables et n'est donc pas une décision administrative.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Maloof

Entité

BNUSAP

Numéros d'Affaires

2017-1092

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Mar 2019

President Judge

Juge Murphy

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Enquête (voir catégorie : Enquête)

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Contrôle hiérarchique

Matière (ratione materiae)

Temporel (ratione temporis)

Management Evaluation

Time limit

Non-renouvellement

Cessation de service

Expiration de l'engagement (voir aussi, Non-renouvellement)

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 10.4(a)
- Disposition 11.2(c)

TCNU Statut

- Article 2.1
- Article 8.3

Jugements Connexes

UNDT/2017/033